

INSTITUT NOTRE-DAME

Avenue Jean Tasté 80

4802 HEUSY



☎ 087/29.10.70 📠 087/29.10.99

E-Mail: info@notredameheusy.be

JOURNAL D'INFORMATIONS

La force des
mots

www.notredameheusy.be

www.notredameheusy.be

Août 2014

Editeur responsable:

Eric Dethier

Avenue Jean Tasté 80

4802 HEUSY

<i>Sommaire</i>	
Editorial	1
Projet éducatif de 2 ans et demi à 18 ans	2
Projet pédagogique de 2 ans et demi à 18 ans	3-4-5
E – Communication	6
Pour assurer la sécurité et la mobilité de tous.....	7-8-9
Pour favoriser les contacts par le dialogue en direct et pour ne pas perturber les cours ... ni la vie privée de nos jeunes	10
L'E-carnet, le carnet de cotes électroniques	11
Pas de passage de transition en qualification en cours d'année scolaire	11
Demande d'allocation de bourses d'études	12
Méningite à méningocoque	12
Invitation au souper fondue du 5 octobre 2014	13
Horaire des secondes sessions et travaux de vacances 2014	14-15
Calendrier du mois de septembre	16
Calendrier et dates importantes du 1er trimestre	17
Participation aux frais scolaires 2014-2015	18-19

La force des **mots**

Juste avant de partir en vacances, nous avons découvert un message à la peinture blanche dans une cour de notre école. Evidemment, nous désapprouvons cette manière de s'introduire ainsi dans l'école pour y poser un acte non autorisé. Cependant, le message est particulièrement positif et engageant et nous allons le laisser visible. Voici à gauche le texte en anglais et à droite sa traduction.

Think Deep Pense profondément

Love Big Aime en grand

Start Small Commence petit

Hope Strong Espère fort

Dream Beautiful Rêve le beau

Live True Vis en vérité

Fear Less Sois moins craintif

Dare More Ose plus

... ..

Now... Maintenant...

And Never, never, never Give Up Et n'abandonne jamais, jamais, jamais ...

Avec nos collègues directeurs de l'école fondamentale, Nous avons décidé de prendre comme thème d'année « La force des mots » dans nos 3 écoles maternelle, primaire et secondaire.

L'école est un haut lieu de la mise en valeur des mots. Nous espérons que ce thème débouchera aussi sur des mises en action et des gestes porteurs.

Toute bonne année scolaire.

Eric Dethier, directeur.

Catherine Minguet et Alexis Rapaille, sous-directeurs.

Projet éducatif de 2 ans et demi à 18 ans

Ensemble , une étoile pour chacun.

Le groupe est important pour :

construire des projets communs ;

développer des solidarités ;

se sentir citoyen responsable : responsable de soi et des autres.

C'est ensemble que nous cherchons à progresser, c'est-à-dire :

grandir avec les autres et non contre eux ;

se grandir en faisant grandir l'autre.

Ensemble, une étoile pour chacun

L'étoile, c'est d'abord la compétence ;

c'est aussi l'excellence ;

c'est surtout le sens.

Chacun est appelé à atteindre un minimum de compétences solides ;

est encouragé à accéder à son niveau d'excellence ;

est invité à se construire du Sens, car toute personne a sa valeur, son étoile et sa lumière.

Pour Vivre, chacun cherche un idéal, une étoile qui le guide et qui lui donne des motivations, des raisons d'agir et d'espérer.

Nous avons tous une «terre promise». Encore faut-il qu'on nous aide à la découvrir.

C'est notre quête individuelle et collective.

Ensemble, une étoile pour ***chacun***

Chaque personne est importante, avec ses richesses et ses difficultés.

Chacun, avec ses différences, a sa contribution à apporter pour construire une société meilleure.

Notre-Dame et l'Enfant nous rappellent enfin que, dans une relation confiante et respectueuse entre l'éducateur et l'éduqué, tous les actes éducatifs sont fructueux.

Projet pédagogique de 2 ans et demi à 18 ans

<p>En référence aux objectifs généraux de l'enseignement, notre école veille à ...</p>	<p>En référence à la spécificité de l'enseignement catholique, notre école se construit autour de quelques axes.</p>
<p>Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun de ses élèves.</p>	<p>UN ENSEIGNEMENT DE QUALITE OU CHACUN PEUT TROUVER SA PLACE</p> <p>Notre école accueille l'enfant, l'adolescent, là où il se trouve, et assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants, des occasions d'épanouissement. A cette fin, elle se propose de développer au maximum les potentialités de chacun aussi bien au point de vue intellectuel, corporel, social, affectif que spirituel. Elle accepte des rythmes différents dans l'évolution de l'élève. Elle favorise l'écoute et le dialogue, tant au cours des activités d'apprentissage qu'en dehors de celles-ci.</p>
<p>Amener tous ses élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie sociale, économique et culturelle.</p>	<p>UNE ECOLE OUVERTE SUR LE MONDE QUI DONNE DU SENS AUX APPRENTISSAGES</p> <p>L'école d'aujourd'hui ne peut se réduire à une transmission de connaissances. Elle doit aider l'enfant, l'adolescent à apprendre toute sa vie.</p> <p>Nous optons dès lors pour une pédagogie : fonctionnelle, développant des méthodes dynamiques, afin de réaliser un apprentissage dans un contexte significatif qui a du sens pour l'enfant, le jeune; de l'initier aux réalités d'aujourd'hui et de favoriser la structuration des savoirs ;</p>

	<p>participative, fondée sur des comportements de travail collectif et individuel qui suscitent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie ;</p> <p>différenciée, variant les méthodes pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes ainsi que de la diversité des modes et des besoins d'apprentissage ;</p> <p>décloisonnée, abordant les matières notamment dans une approche interdisciplinaire.</p>
<p>Préparer tous ses élèves à être citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.</p>	<p>UNE ECOLE CHRETIENNE QUI FORME DES CITOYENS DANS LE RESPECT DES DROITS ET DES DEVOIRS DE CHACUN</p> <p>En travaillant ensemble à des objectifs communs de formation et d'éducation, les enfants, les jeunes et les adultes découvrent les richesses et les difficultés de la vie commune. Ils prennent conscience de la nécessité de se donner des règles et de s'approprier les lois existantes pour vivre en communauté où chacun peut être entendu et reconnu. Face à une situation qui interpelle, ils utilisent des lieux et des moments de prise de parole et d'écoute. Ils recherchent non seulement les causes mais prennent et assument également les mesures décidées ensemble. Si c'est nécessaire, ils font évoluer la loi. Notre école, dans une volonté d'ouverture, respecte les différences culturelles et philosophiques. Elle reconnaît, en son sein, une équipe d'animation pastorale et des cours de religion adéquats. Elle soutient le principe d'une éducation chrétienne, en lui</p>

	<p>réservant des lieux et des temps appropriés. Elle favorise un partenariat entre «» et «».Elle défend un projet de mixité sociale.</p> <p>Cette découverte constructive des complémentarités fonde une société démocratique.</p>
<p>Assurer à tous ses élèves des chances d'émancipation sociale.</p>	<p>UNE ECOLE QUI PLACE LE PROJET PERSONNEL DE CHAQUE ELEVE AU CENTRE DE SES PREOCCUPATIONS</p> <p>Notre école veut prendre en compte TOUS les enfants et CHAQUE enfant.</p> <p>Elle désire aider chacun à développer son esprit critique et son jugement personnel, tout comme sa créativité. Elle tient compte des besoins de l'affectivité, du désir, de l'émotion.</p> <p>Elle invite à une auto-évaluation et pratique une évaluation formative puis sommative.</p> <p>Elle accompagne l'enfant, le jeune aux différents stades de son évolutions'insérer dans la vie sociale et professionnelle: groupes de niveaux, groupes de besoins, ateliers de lecture et d'écriture; visites culturelles; jumelages linguistiques; stages; rencontres avec le PMS, des professionnels, des anciens élèves...</p> <p>Pour ces multiples tâches, elle associe tous les partenaires de l'école, afin d'être fidèle à sa devise:</p> <p>ENSEMBLE, UNE ETOILE POUR CHACUN.</p>

E - Communication

Chaque année, nous consommons plusieurs dizaines de milliers de feuilles pour les diverses communications. Un simple courrier postal à tous les parents coûte environ 1 200 €.. Pour des raisons écologiques, économiques ainsi que de rapidité, nous proposons, dès septembre 2014, d'utiliser la communication électronique pour certaines informations.

Si vous communiquez votre adresse mail (procédure ci-dessous), vous recevrez par mail :

- Les journaux d'information d'août, de décembre et de juin dans lesquels vous trouverez des informations importantes.
- Certains rappels d'invitation pour des événements particuliers (la fondue d'octobre, la Fête du printemps, le cabaret, les journées portes ouvertes,...
- Certaines informations occasionnelles.

Si vous ne la communiquez pas, vous recevrez les journaux d'information par version papier, les invitations aux événements, mais malheureusement pas de rappel. Ces journaux sont déjà disponibles sur le site.

➤ **Procédure pour s'inscrire**

- Encodagez votre adresse électronique sur le site de l'école secondaire www.notredameheusy.be
- Le formulaire est disponible sur la page d'accueil.
- Il faut encoder la seule adresse du responsable légal de l'élève. Pour encoder votre adresse email associée à votre enfant, vous aurez besoin de son login personnel (sur sa carte verte, par ex : **e1234**) et de son mot de passe (= sa date de naissance sous la forme aaaammjj. Ex. : le 25 avril 2003 devient 20030425)

Dans le cas d'un changement d'adresse OU si un deuxième parent souhaite recevoir les mails, veuillez en informer le secrétariat via l'adresse secretariat@notredameheusy.be en précisant le nom, prénom ainsi que la classe de votre enfant.

Le fait d'encoder son adresse est la preuve que le parent souscrit à ce système. Par ailleurs, cette procédure sera rappelée dans le dossier de l'élève que vous complèterez à la rentrée.

Dans l'espoir de servir toujours au mieux nos objectifs de communication avec vous, nous vous prions de recevoir, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées,

Vous pouvez suivre notre actualité sur le web :
www.notredameheusy.be - www.facebook.com/institutnotredameheusy

Pour assurer la sécurité et la mobilité de tous...

Aux élèves du secondaire

Nous demandons de ne pas obstruer les accès à l'école. **Le trottoir devant l'entrée principale n'est qu'un endroit de passage : on ne peut ni s'y attarder ni stationner.**

En début de journée, les élèves devront donc entrer directement dans la propriété.

Sur le temps de midi et à la fin des cours, ils libéreront le trottoir.

L'équipe éducative du maternel, du primaire et du secondaire sera particulièrement vigilante pour faire respecter ces consignes primordiales pour la sécurité de tous.

L'endroit réservé aux fumeurs se trouve au pied de l'escalier de l'Avenue J. Tasté

Aux parents des écoles maternelle, primaire et secondaire de l'Institut Notre-Dame.

Depuis quelques temps, nous constatons une augmentation de la circulation de véhicules (parfois non autorisés) sur le site et des comportements de vitesse ou parcage non adaptés. Ceci occasionne un danger intolérable pour les usagers faibles que sont les piétons et particulièrement les petits enfants.

Nous nous devons de rappeler les règles de fréquentation du site telles que décrites dans les informations données par les directions en début d'année.

- **La présence de voitures non autorisées sur le site de l'école est interdite entre 8h15 et 15h40.**
- Elle est cependant tolérée aux heures de rentrée et de sortie des classes pour les parents d'élèves de maternelle à condition d'avoir demandé à la direction un macaron et de l'avoir placé bien en évidence à l'avant du véhicule. Cette année, le macaron est en couleur jaune clair.
- **Attention cependant qu'il est absolument interdit de se garer le long du trottoir qui mène à l'école maternelle. Cette zone est en effet très dangereuse pour la sécurité des familles qui circulent sur le trottoir, en particulier lors de manœuvres de demi-tour et de marche arrière à grand risque.**

Pour les parents qui disposent d'un macaron, le sens giratoire est obligatoire

Pour les personnes autorisées, la zone prévue pour l'embarquement et le débarquement lors des rentrées et sorties des classes porte le nom de « **ZONE DE DEBARQUEMENT** ». Elle se situe **juste derrière le bâtiment de la bibliobulle** (voir plan au verso) et est signalée par des panneaux ad hoc. Les heures où cette zone est utilisable sont les suivantes :

- De 8h15 à 9h15.
- De 11h45 à 13h30.
- De 15h à 15h40.

Dorénavant, dans cette « zone de débarquement », les enfants de l'école maternelle seront pris en charge par une surveillante qui les emmènera dans la cour. Il n'est donc plus question pour les parents de quitter leur véhicule. Cette mesure vise à permettre aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité sur le site.

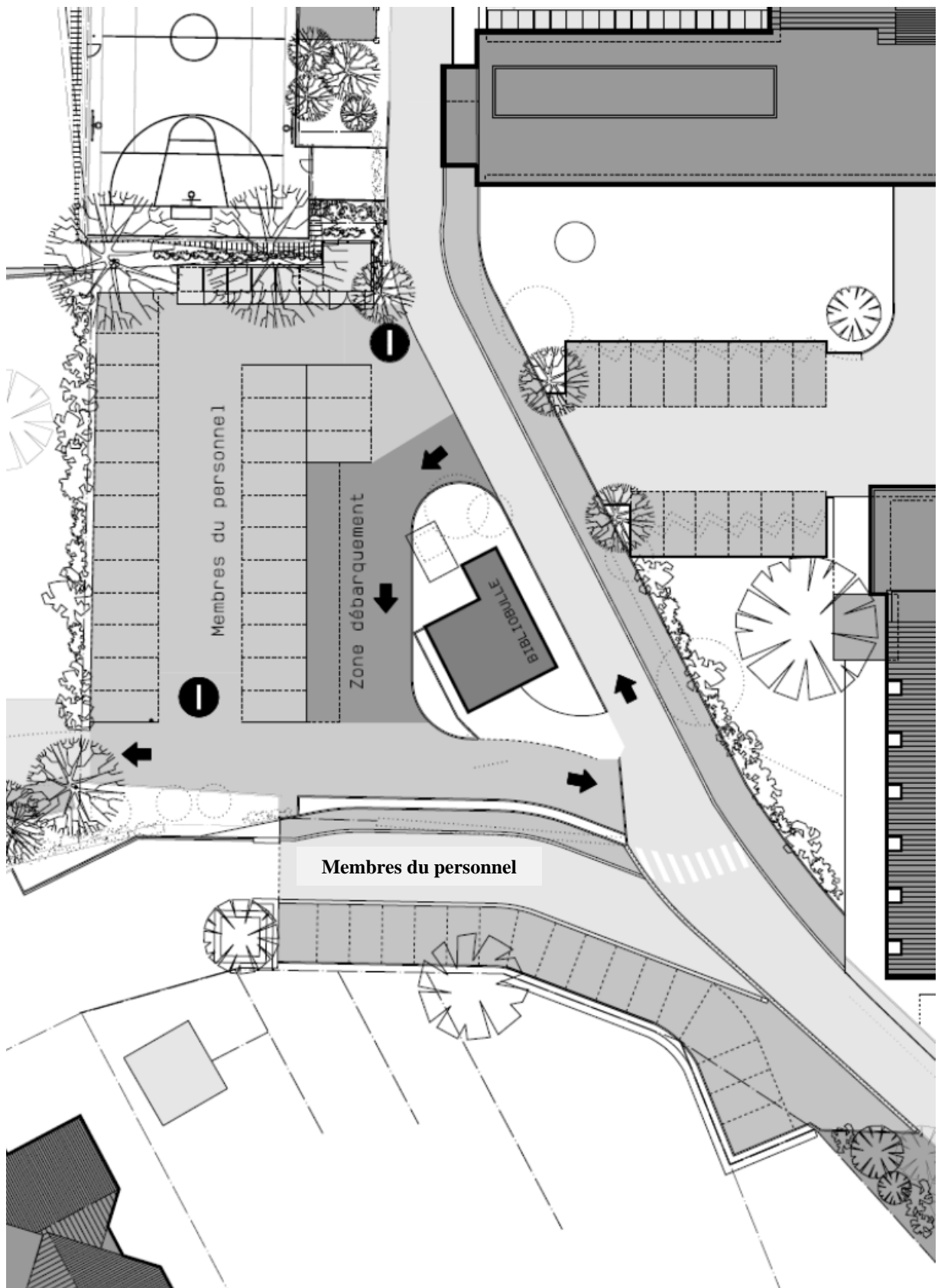
En outre, un poteau ancré dans le sol empêche l'entrée du site aux voitures le mercredi de 11h50 à 12h10 (et pas les autres jours), tout en laissant la place pour que les véhicules puissent sortir. Merci de respecter cette injonction.

Il est utile de rappeler que les garderies gratuites jusque 15h45 permettent aux parents de reprendre leurs enfants en dehors des heures à risque.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre contribution à l'esprit de respect mutuel qui prévaut dans nos trois écoles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les directions des écoles de l'IND

Joëlle Collart, directrice de l'école maternelle,
Christophe Dechêne, directeur de l'école primaire,
Catherine Minguet et *Alexis Rapaille*, sous-directeurs de l'école secondaire,
Eric Dethier, directeur de l'école secondaire.



***Pour favoriser les contacts par le dialogue en direct
et pour ne pas perturber les cours... ni la vie privée
de nos jeunes***

Parce que notre école a comme projet l'épanouissement de chaque jeune dans un environnement serein, vrai et respectueux, nous vous rappelons :

1/ que l'usage du **GSM**, ainsi que tout autre appareil «média» (ipod, mp3, ...), est **interdit à l'intérieur des bâtiments**. Son usage sera toléré dans les cours de récréation et dans le local de détente. Si cette règle ne devait pas être respectée par un élève, il se verrait confisquer immédiatement l'appareil et cette sanction serait accompagnée d'une note de comportement.

Seuls les parents pourront venir le récupérer entre 16h00 et 17h00 au secrétariat (le mercredi de 12h00 à 16h00).

Rappelons également que:

- comme les autres points du règlement, cette règle n'est pas négociable et la sanction est applicable quels que soient l'âge et les justifications du jeune ;
- si les parents ne peuvent venir à l'école entre 16h00 et 17h00, **ils donneront procuration à un autre adulte qui viendra récupérer l'appareil aux mêmes heures ;**
- l'école n'est pas responsable en cas de vol de G.S.M ou de tout autre appareil «média».

2/ que, malgré que les réseaux sociaux sont, depuis un certains temps déjà, des moyens de communication largement exploités par nos jeunes, ces derniers peuvent se révéler, s'ils sont mal utilisés, sources de dérives : calomnies, injures, harcèlement, menant parfois à des actes graves. Nous en mesurons malheureusement de plus en plus fréquemment les effets. L'école n'a aucune prise sur ce phénomène qui relève de la sphère privée. Il faut savoir que les seuls responsables du contenu d'un site Internet sont les personnes qui l'ont créé ou leurs parents si ces personnes sont mineures. Nous vous invitons, donc, chers parents, à rester extrêmement vigilants et à responsabiliser votre enfant.

L'E-carnet, le carnet de cotes électronique

En 2013-2014, les élèves du degré 3 et leurs parents ont pu expérimenter le carnet de cotes électronique. De quoi s'agit-il ?

Avec son login et mot de passe, l'élève peut avoir accès aux résultats de ses propres tests sur une page web. Il s'agit donc d'une compilation informatisée des inventaires des tests et travaux qu'il tient déjà dans ses différents cours.

L'intérêt pédagogique est évident. Le bulletin imprimé ne donne qu'un aperçu instantané, sommatif et succinct des résultats de l'élève. Alors que les résultats des tests en ligne offrent à l'élève et vous, parents, en temps réel, un véritable tableau de bord sur son travail quotidien et ses progrès, dans tous ses cours, et sur une seule page ! Bien sûr, les bulletins imprimés six fois par an resteront les documents de référence. C'est la raison pour laquelle les points des bilans ne seront jamais publiés.

Le professeur reste maître du moment de la mise en ligne des résultats aux tests.

Cette année, l'e-carnet sera étendu aux élèves du second degré (c-à-d de troisième et quatrième année) et leurs parents.

Pas de passage de la section de transition vers la section de qualification en cours d'année scolaire

Aux élèves (et à leurs parents) inscrits en 3^e, en 4^e et en 5^e *transition* (enseignement général de transition et enseignement technique de transition).

D'une part, vous le comprendrez aisément, ce passage de la section de TR vers la section de qualification désorganise complètement les classes de techniques sociales, cause un préjudice important aux élèves déjà inscrits et permet rarement aux élèves qui arrivent de récupérer le sérieux retard pris étant donné les exigences toujours plus grandes de cette option, surtout suite aux nouveaux programmes.

D'autre part, elle encourage certains élèves de l'enseignement général ou de l'enseignement technique de transition à ne pas fournir les efforts nécessaires pour atteindre le mieux possible les objectifs assignés à une section dans laquelle ils se sont engagés.

C'est la raison pour laquelle, comme les années précédentes, nous refuserons ce passage de la section de transition vers la section de qualification en cours d'année scolaire. Nous vous demandons donc de réfléchir convenablement à votre orientation en analysant consciencieusement les résultats scolaires et en demandant un maximum de conseils aux professeurs et au centre PMS.

Demande d'allocation de bourses d'études

Cette année, la procédure concernant les documents de bourses d'études à un peu changé.

C'est votre enfant, à la rentrée, qui devra demander à son éducateur une attestation.

Le secrétariat ne fournira pas les documents avant la rentrée.

Merci de votre compréhension.

Méningite à méningocoque

« Pour les nouveaux élèves et ceux qui n'ont pas encore transmis ce document ».

TRES IMPORTANT !

Il y a quelques années, une école verviétoise a été soumise à un cas médical grave.

Cet événement récent a poussé le Service de Promotion de la santé à l'école à modifier le formulaire d'autorisation d'appliquer un traitement préventif en cas d'apparition d'un cas de méningite à méningocoque dans un établissement scolaire.

A la rentrée, l'éducateur de votre enfant vous fera parvenir plusieurs documents importants à compléter dont celui-ci.

Inutile d'insister sur l'importance de cette directive... Merci.

INVITATION



Comité des Fêtes

Institut Notre-Dame

Av. Jean Tasté 80

4802 HEUSY

Tél.: 087.29.10.70 Fax:087.29.10.99.

N°compte:BE07-0015-4964-9566

**Le Comité des Fêtes vous invite à son traditionnel souper fondue
(3 sortes de viandes) dans le restaurant de l'Institut Notre-Dame (niveau 1)
le samedi 5 octobre 2014 à partir de 19 h.**



**Talon à remettre dans la boîte du comité des fêtes du hall d'accueil niveau 0
ou à renvoyer à l'Institut Notre-Dame avant le 1/10/2014.**

(Attention : Nombre de places limité !)

Monsieur et/ou Madame

.....

N° de téléphone : parents de

Classe :

réserve(nt) : souper(s) à 16 €

..... souper(s) à 9 € (enfants jusqu'à 12ans)

et désire(nt) éventuellement se trouver à la table de

.....

Signature :

Horaire des secondes sessions et travaux de vacances 2014

Par courtoisie, nous te demandons de prévenir le secrétariat de l'école si tu ne présentes pas tes examens de 2^{ème} session.

*Si tu as besoin d'un livre pour une seconde session, tu dois te rendre à la procure **le jeudi 26 juin entre 9h et 11h ou entre 16h et 18h30.** En août : tu devras rendre ton livre **le jour de ton examen** à ton professeur avec un petit talon (reçu et complété en juin) mentionnant ton nom, ton professeur et l'année d'études.*

Inférieur

Jeudi 28/08/14		1 G + 2 G	3G	3 + 4 TS	3 + 4 Tqa 3 + 4 Pa et b 3 + 4 conf.
	8h30	Math	Math	Math Expr comm + fr comm	Math
	10h20	EDM		IVSP Religion	Art culinaire Français
	12h50	L. Mod.	L. Mod. 1 Géographie Latin	L. Mod Ed. phys	L. Mod.1
	14h40	Educ . phys.	Ed. phys Religion	Sc. humaine	L.Mod.2

Vendredi 29/08/14	8h30	Sciences	L. Mod. 2 Histoire	T.T.	Sciences (et techno) Sc humaines
	10h20		Bio humaine Sciences	Sc. Appl.	Techno. Cuisine
	12h50	Français			Salle Techno salle
	14h40				

Supérieur

Jeudi 28/8	4GT+TT	5-6GT+TT	5TQ123	5TQ5 6	6TQ123	6TQ45	5-6TH	5-6- 7-P
8h30	Sciences3h +5h	Sciences 3h + Chimie3h+ bio2h+ BIO Orientée	Math	Math	Math	Math	LM1A(6T H)	Angla is
10h20			EDS				LM1A(5T H)	
12h50	LMod1	LMod1+AcFran	Rel		Sc Tech	Sc Tech	Tsal	Oeno
14h40	Géo	Géo4+FGS+Ed Phys	Ed Phys+T éd corp	Fsoc	ECR	Rel		
Vendre di 29/8	4GT+TT	5-6GT+TT	5TQ123	5TQ5 6	6TQ123	6TQ45	5-6TH	5-6- 7-P
8h30	Math	Math	Françai s	EDS+ PI	Lmod1	LMod1	LM2 N	T Salle
10h20			Sc Hum			TFE		
12h50	Français	Physique + LM3E	LMod1	LMod 1	EDS	Fsoc+T FE	Tcuis	T Cuis
14h40			Psycho +AIP	Psych o	Psycho+ AIP	Psycho		

Calendrier du mois de septembre

Calendrier et dates importantes du 1^{er} trimestre

Participation aux frais scolaires 2014-2015

(Voir tableau ci contre)

Chers Parents,

Nous vous rappelons que toute inscription d'élève dans notre établissement, suppose l'acceptation du paiement des frais scolaires (cfr Décret Missions du 24/07/97 art.76 et 100).

La participation financière concernant les dépenses relatives aux études que vous avez choisies pour votre enfant ne couvre pas :

1. Les frais inhérents aux activités extérieures : entrées, déplacements, etc.
Sauf pour certaines options (1^{ère} et 2^{ème} Différenciées, Techniques sociales, Agent d'éducation).
2. Pour l'option hôtellerie : les vêtements, le matériel personnel et les repas.
3. Pour l'option habillement : l'achat des tissus pour les vêtements personnels.

MODALITES DE PAIEMENT

A. Soit la totalité, à verser avant le 15 septembre 2014(colonne X).

Seuls les paiements effectués avant le 15 septembre bénéficient de la réduction des 10% déjà calculée dans la colonne X.

Attention, aucun remboursement des 10% ne sera effectué par l'école en cas d'erreur.

B. Les étalements de paiement peuvent se faire de 2 manières :

- 1) Soit en **trois** fois : le 15/09/2014, le 01/12/2014, le 01/03/2015 (colonne Y).
- 2) Soit en **10 mensualités** le **1er** du mois par ordre permanent, le premier paiement devant être effectué pour le 15 septembre (colonne Z).

En cas de paiements aux échéances convenues, l'élève bénéficiera d'une note de crédit d'une valeur de 5% de ces montants pour l'année scolaire suivante.

A payer uniquement par compte bancaire au n° **BE 07 248-0337596-66** de l'Institut Notre-Dame en indiquant bien **les nom et prénom de l'élève.**

ATTENTION :

**L'inscription de l'élève ne sera effective qu'après paiement des frais scolaires.
En cas d'impayés au 30/06/2015, le principal, des frais et intérêts de retard seront réclamés par l'intermédiaire de la société de recouvrement FIDUSUD.**

N.B : Cette année le paiement de la piscine est intégré dans ces versements.

Année Scolaire 2014-2015 FRAIS SCOLAIRES

CLASSE	LIV.	PHOT.	AP.	CUI	C.	D.	EM/ET	CT/T	AD.	CA.	Total	1 fois	3 fois	10 fois
											Euros	X	Y	Z
1 Commune	63,00	47,00	8,00			8,00	8,00				134,00	120,60	44,67	13,40
1 Com opt art culinaire	63,00	47,00	8,00	35,00		8,00					161,00	144,90	53,67	16,10
1 Com opt création	63,00	47,00	8,00		35,00	8,00					161,00	144,90	53,67	16,10
1 Différenciée	0,00	38,00	63,00	60,00		15,00					176,00	158,40	58,67	17,60
2 commune	52,00	42,00	8,00				8,00				110,00	99,00	36,67	11,00
2 Com opt art culinaire	52,00	42,00	8,00	45,00							147,00	132,30	49,00	14,70
2 Différenciée	0,00	58,00	8,00	50,00	10,00	15,00					141,00	126,90	47,00	14,10
3 transition	84,00	49,00	8,00				4,00				145,00	130,50	48,33	14,50
3 trans SSE	84,00	49,00	8,00			8,00					149,00	134,10	49,67	14,90
3 techn hôt.	0,00	56,00	8,00							15,00	79,00	71,10	26,33	7,90
3 techn soc	0,00	41,00	63,00	45,00							149,00	134,10	49,67	14,90
3 p.hôt-rest.	8,00	38,00	10,00				8,00			15,00	79,00	71,10	26,33	7,90
3 p.hab.	8,00	38,00	10,00		25,00						81,00	72,90	27,00	8,10
4 transition	41,00	56,00	8,00				4,00				109,00	98,10	36,33	10,90
4 trans.SSE	41,00	56,00	8,00			8,00					113,00	101,70	37,67	11,30
4 techn hôt.	0,00	42,00	8,00							15,00	65,00	58,50	21,67	6,50
4 techn soc	6,00	51,00	83,00						40,00		180,00	162,00	60,00	18,00
4 p. hôt-rest.	8,00	47,00	10,00							15,00	80,00	72,00	26,67	8,00
4 p. hab.	8,00	58,00	10,00		25,00						101,00	90,90	33,67	10,10
5 transition	33,00	57,00	33,00								123,00	110,70	41,00	12,30
5 techn hôt.	62,00	38,00	13,00							15,00	128,00	115,20	42,67	12,80
5 techn soc	10,00	40,00	33,00								83,00	74,70	27,67	8,30
5 techn.éduc.	10,00	55,00	118,00			8,00		10,00			201,00	180,90	67,00	20,10
5 p.hôt-rest.	65,00	43,00	13,00							15,00	136,00	122,40	45,33	13,60
6 transition	29,00	54,00	12,00								95,00	85,50	31,67	9,50
6 techn hôt.	4,00	63,00	12,00							15,00	94,00	84,60	31,33	9,40
6 techn soc	6,00	41,00	53,00								100,00	90,00	33,33	10,00
6 techn.éduc	6,00	62,00	58,00			8,00		13,00			147,00	132,30	49,00	14,70
6 p.hôt-rest.	8,00	63,00	12,00							15,00	98,00	88,20	32,67	9,80
7 p.hôt-rest.	0,00	29,00	12,00							15,00	56,00	50,40	18,67	5,60

LIV : livres loués + livres exercices achetés, médiat.

PHOT. : photocopies + droits auteurs

AP : piscine, activ. d'un jour prévues dans progr et/ou projet pédagogique - visite médicale stage

CUI : arts ménagers /cuisine

C : coupe/couture (ne couvre pas les vêtements personnels.)

D : dessin

EM : expression manuelle

ET : éducation par la technologie

T : technique éducative - BEPS

AD : arts décoratifs

CA : casier

CT : prêt des couteaux

*** Pour certaines options (informatique, espagnol, chimie...) des frais supplémentaires pourraient être demandés aux élèves ***

TOTAL = Somme à payer : en **1 fois** pour le 15/09/14 (**colonne X**). Vous avez 10% de réduction

ou en 3 fois pour le 15/09/14, le 01/12/14 et le 01/03/2015 (**colonne Y**).

ou en 10 fois par ordre permanent pour le 1er de chaque mois (**colonne Z**).

Seuls les paiements effectués en une fois, avant le 15/09 pourront bénéficier des 10% de réduction, soit colonne X,

A verser sur le compte **BE 07 248-0337596-66** de l'Institut Notre-Dame en indiquant les **nom et prénom de l'élève.**

ATTENTION : L'inscription de l'élève ne sera effective qu'après paiement des frais scolaires.

